



Budget inacceptable pour France Télévisions La direction doit avoir le courage de dire NON

Depuis juillet, deux scénarios s'affrontent pour 2027 - 47 millions d'euros d'économies supplémentaires imposées par l'État, ou 1 000 suppressions de postes proposées par la direction elle-même - sans qu'aucun arbitrage ne soit rendu, sans qu'aucune réponse ne soit apportée à nos légitimes questions. Quelle est la stratégie de l'entreprise ? Quel est le projet d'entreprise ? Quelle est la trajectoire budgétaire ?

La direction a refusé d'inscrire les orientations stratégiques de l'entreprise à l'ordre du jour du CSE Central. Elle nous a renvoyé, vertement renvoyé, vers un projet de COM 2024-2028 qui n'a pas été adopté par les parlementaires et a été amputé de 300 M€. Donc rien ne change ? Cela ne respecte pas nos accords, d'autant plus que la stratégie sur l'IA (un sujet de plus en plus important dans l'entreprise qui va fortement impacter l'emploi et la sécurisation des parcours professionnels) est à peine évoquée dans ce projet de COM.

Pas de clarification sur la stratégie, le budget et l'organisation de l'entreprise. Comment négocier un nouvel accord collectif dans un tel contexte ? Les syndicats maintiennent donc leur position, nous ne négocierons pas dans ces conditions. Vous refusez de prolonger les délais de survie de l'accord ? Nous l'obtiendrons en mai 2028.

Les salarié·es n'en peuvent plus. Nous constatons des activités qui disparaissent sans cesse, une perte de sens et une dégradation manifeste des conditions de travail. Depuis des années nous demandons à négocier des aménagements de fin de carrière pour les salarié·es et des embauches pour sortir de la précarité. La seule réponse que nous avons reçue est la dénonciation de l'accord collectif. Où sont véritablement les urgences ?

Sur la situation générale, nous n'avons pas l'intention d'accepter que les salarié·es soient sacrifié·es par un énième plan d'économies. Votre plan de non-remplacement d'un départ de salarié·e sur deux est mortifère, nous nous y opposons frontalement, d'autant plus que les CSE/CE ne sont toujours pas consultés sur le sujet.

Votre responsabilité, Mme la Présidente, c'est de refuser les économies imposées par l'État en présentant un budget en déficit. C'est de mettre l'État face à ses propres responsabilités. Nous jugerons sur pièce dans les prochaines semaines.

Nous le disons avec gravité : il y a des moments où diriger, c'est savoir mettre sa fonction en jeu. Soit l'État finance les missions qu'il assigne à France Télévisions, soit il ne les finance pas - et dans ce cas, qu'il ait le courage de le dire publiquement.

On ne peut pas exiger indéfiniment le maintien du pluralisme, de la proximité, de la création et de l'indépendance éditoriale tout en asphyxiant année après année les moyens qui les rendent possibles. Cette hypocrisie d'État, la direction la répète et l'aggrave lorsqu'elle accepte, sans jamais opposer de refus formel ni engager un budget en déficit, des arbitrages qu'elle sait pourtant destructeurs pour l'entreprise qu'elle dirige.

Face à un actionnaire dont les errements et l'irresponsabilité mettent gravement en danger France Télévisions, la direction doit avoir le courage de dire « non » et de proposer des alternatives qui protègent l'entreprise et ses salarié·es.

Paris, le 6 octobre 2026